

Intégrer une stratégie d'influence dans sa pratique des affaires publiques

RS7417 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	320n
Formacode(s)	46355, 46314
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2030

Certificateur(s)

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS - SCIENCES PO (IEP) · SIRET : 19753431600017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un monde incertain, l'indécision a un coût. Le rôle de l'État, des collectivités, des organisations internationales évolue à une vitesse considérable, et la prise de décision publique n'a jamais été aussi influencée par des acteurs divers, tous revendiquant une légitimité morale ou pratique (mouvements citoyens, lobbies, associations, société civile...).

Les organisations ne peuvent désormais plus vivre sans une prise en compte forte de leurs parties prenantes, qu'elles soient politiques, institutionnelles, citoyennes ou issues de l'environnement économique. La gestion des parties prenantes peut, en cela, être un levier fort de progrès, de démocratie, de croissance pour l'organisation et de représentation forte des territoires.

Dans ce contexte, où les opinions s'expriment et se structurent largement via les réseaux sociaux et les médias numériques, et où les processus de décisions publiques sont de plus en plus complexes et impactés par les tendances, la capacité à agir sur ces dynamiques devient essentielle pour les professionnels des affaires publiques. Ils doivent ainsi élargir leur approche : l'intégration d'une stratégie d'influence dans leur pratique, pensée comme une démarche proactive et structurée, leur permettant de renforcer l'impact de leurs actions sur les circuits décisionnels.

La certification « Intégrer une stratégie d'influence dans sa pratique des affaires publiques » vise à leur permettre d'évoluer dans leur posture et gagner en efficacité dans un environnement de plus en plus mouvant et interconnecté.

Public :

Professionnels de la fonction « Affaires publiques » :

- Elus,
- Cadres, juristes, consultants des entreprises privées ou publiques, des collectivités, des associations professionnelles ou ONG.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Etablir une cartographie de l'écosystème autour de l'organisation cible, selon les intérêts à défendre dans les affaires publiques, en positionnant les parties prenantes, leurs enjeux et leurs interactions dans le processus de décision publique, à l'appui de travaux d'investigation et de veille, afin de repérer les facteurs et zones d'influence de l'organisation (interlocuteurs clés auprès desquels exercer ou non une influence, alliés, partenaires).
- Définir une stratégie d'influence en faveur des intérêts à défendre de l'organisation, dans son contexte des affaires publiques, à partir des résultats de l'analyse de la cartographie et des données disponibles, tout en respectant le contexte réglementaire national et européen en vigueur, afin de répondre aux objectifs de l'organisation et permettre l'élaboration d'une feuille de route adaptée.
- Porter les messages clés auprès des destinataires des communications d'influence, en s'appuyant sur les

techniques, canaux et outils adaptés (traditionnels et digitaux), selon les intérêts à défendre, afin de les convaincre, tout en établissant avec eux un lien de confiance (envers l'organisation, soi-même, les autres partenaires...).

- Favoriser l'émergence de consensus et de compromis dans la mise en œuvre de sa stratégie d'influence, en s'appuyant sur les facteurs d'influence, en faisant converger les intérêts communs et en réduisant les divergences, notamment dans le cadre des négociations menées auprès des parties prenantes, afin de répondre aux objectifs stratégiques de l'organisation.
- Intervenir dans le processus d'élaboration des textes législatifs et réglementaires au niveau national et international, à travers des propositions d'amendements, des recommandations et/ou le partage d'informations liées aux enjeux d'influence, notamment en matière sociétale, comme la RSE et la prise en compte des situations de handicap, afin de faire valoir les positions de l'organisation.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une expérience professionnelle à une fonction affaires publiques pendant une période de 5 ans minimum
Et détenir un niveau minimal de formation de 1er cycle de l'enseignement supérieur, soit 3 années d'études.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

3 personnes sont désignées pour représenter le jury :

- Le directeur de la certification de Sciences Po Executive Education
- Deux professionnels extérieurs à Sciences Po dont la qualité est en lien avec la certification visée. Un de ces deux professionnels occupe la fonction de Président du Jury.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2030
Date de dernière délivrance possible	26/05/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	16	—	—	—
2023	38	—	—	—
2022	35	—	—	—
2021	36	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5358

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Certificat Affaires Publiques : stratégie et influence | Sciences Po Executive Education

Fiche officielle (France Compétences)

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	12 500 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	05/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	62 500 €
Coût moyen par dossier	12 500 €
Durée moyenne	88 h
Période	01/2026 – 07/2026
Entreprise	81 %
France compétences	15 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.